

Le collectif « Pour une autre PAC », « très déçu » par le vote des eurodéputés

© 24/10/2020 |  Terre-net Média

Le collectif « Pour une autre PAC » d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi « très déçu » par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va « industrialiser » l'agriculture européenne.

« **N**ous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture », a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

Lire aussi >> [Réforme de la Pac : les eurodéputés adoptent la nouvelle politique agricole commune](#)

La principale déception « vient du fait que le texte du parlement ne garantit **pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes** », a-t-il dit.

« Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique », a estimé M. Courgeau.

« Pour une autre Pac » est intégré au niveau européen dans le groupement « Good Food Good Farming » qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Lire également >> [Eco-régimes, revenus agricoles... La nouvelle Pac est-elle déjà vouée à l'échec ?](#)

Pour une autre Pac militait notamment pour que 40 % des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs « écorégimes » qui vont être décidés par les 27 pays pour « verdier » leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30 %, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20 %.

Seule « petite » satisfaction, selon M. Courgeau, « **l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés** » qui prévoit notamment « la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre ».